



CGG lance une émission obligataire pour un montant de 500 millions de dollars

PARIS, France – Le 28 avril 2014

CGG (ISIN: 0000120164 – NYSE: CGG) lance aujourd’hui un Emprunt Obligataire de premier rang par voie de placement privé sur les marchés de capitaux internationaux pour un montant nominal total d’environ 500 millions de dollars et venant à échéance en 2022.

La société a l’intention d’affecter le produit net de cette émission au remboursement de la totalité de nos obligations seniors à échéance 2016 et au coupon de 9,5 % restant en circulation, d’un montant nominal de 225 millions de dollars, et affectera le produit net restant au remboursement d’une partie de nos obligations seniors à échéance 2017 et au coupon de 7,75 % restant en circulation, d’un montant nominal de 400 millions de dollars.

A propos de CGG :

CGG (www.cgg.com) est un leader mondial de Géosciences entièrement intégré qui offre des compétences de premier plan en géologie, géophysique, caractérisation et développement de réservoirs à une base élargie de clients, principalement dans le secteur de l’exploration et de la production des hydrocarbures. Nos trois divisions, Equipement, Acquisition et Géologie, Géophysique & Réservoir (GGR) interviennent sur l’ensemble de la chaîne de valeur de l’exploration à la production des ressources naturelles. CGG emploie plus de 9 800 personnes dans le monde, toutes animées par la Passion des Géosciences, qui collaborent étroitement pour apporter les meilleures solutions à nos clients.

CGG est coté sur Euronext Paris SA (ISIN: 0000120164) et le New York Stock Exchange (sous la forme d’American Depositary Shares, NYSE: CGG).

Direction Communications

Christophe Barnini
Tel: +33 1 64 47 38 11
E-mail: invrelparis@cgg.com

Relations Investisseurs

Catherine Leveau
Tel: +33 1 64 47 34 89
E-mail: invrelparis@cgg.com



Communiqué de Presse

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la recommandation d'une offre de souscription des titres et ne constitue pas une offre dans un quelconque pays dans lequel une telle offre, recommandation ou vente ferait l'objet de restrictions légales et réglementaires spécifiques.

L'Emprunt Obligataire mentionné dans le présent communiqué n'a pas été et ne sera pas enregistré aux Etats-Unis au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié (le "Securities Act"). Les titres ne pourront être vendus ou offerts aux Etats-Unis qu'au titre d'un régime d'exemption prévu par la procédure d'enregistrement du Securities Act. L'Emprunt Obligataire de premier rang ne fera pas l'objet d'une offre au public en France.

Ce communiqué peut contenir des projections ou prévisions ("*forward-looking statements*") au sens de la réglementation boursière fédérale américaine. De telles projections ou prévisions correspondent aux perceptions actuelles de CGG sur des événements futurs et sur ses résultats financiers. Aucune assurance ne peut être donnée quant à la réalisation effective de ces événements ou résultats, et les résultats réels peuvent différer sensiblement de ces projections.